

## Maîtriser l'expression de la condition (manuel leçon n°12)

Il s'agit d'exprimer le fait ou l'action nécessaire à la réalisation d'un autre fait ou d'une autre action.

La proposition subordonnée circonstancielle de condition :

Le plus souvent : **si + INDICATIF**

(!!! **Si j'aurais su** >>> **si j'avais su**. *Les poissons-scies (si) n'aiment pas les raies (-rais, -rait)*)

Autres conjonctions de subordination :

- selon que, suivant que **+ INDICATIF**  
ex. « **Selon que** vous **serez** puissant ou misérable, les jugements de Cour vous rendront blanc ou noir » (La Fontaine).
- au cas où, dans l'hypothèse où **+ CONDITIONNEL**  
ex. **Au cas où** tu **voudrais** me faire plaisir, invite-moi au restaurant.
- pourvu que, à moins que, à condition que, à supposer que, en admettant que, pour peu que, soit que... soit que **+ SUBJONCTIF**  
ex. « Qu'ils me haïssent, **pourvu qu'ils me craignent** » (Caligula).

La condition sert à exprimer une **hypothèse** : on peut l'envisager de différentes manières :

**1- fait réel dans le passé, le présent ou l'avenir.**

- ex. S'il fait beau, nous allons à la plage. (présent)  
S'il fait beau, nous irons à la plage. (avenir)  
S'il faisait beau, nous allions à la plage. (passé)

Au crayon, écrivez sous  
chaque forme soulignée  
le temps et le mode.

**2- fait possible dans l'avenir.**

- ex. S'il faisait beau, nous irions à la plage. (je ne sais pas s'il fera beau)

**3- fait non réalisé dans le présent.**

- ex. S'il faisait beau, nous irions à la plage. (mais il ne fait pas beau)



*On ne distingue la nature de  
l'hypothèse que selon le contexte.*

**4- fait non réalisé dans le passé.**

- ex. S'il avait fait beau, nous serions allés à la plage. (mais il n'a pas fait beau)

en langue soutenue :

S'il eût fait beau, nous fussions/serions allés à la plage.